

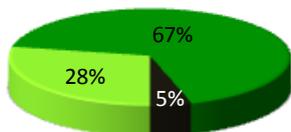
Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras s'est engagé, à travers le programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" à réaliser un Plan d'approvisionnement Territorial (PAT) à l'échelle de son territoire. Les PAT s'inscrivent dans une démarche de développement local visant à promouvoir un approvisionnement sécurisé et durable des chaufferies bois du territoire en plaquettes forestières. Outil d'aide à la décision, ils permettent de tester différents scénarii d'aménagement du territoire en faveur de la filière bois énergie. De plus, le Pays a été l'un des deux territoires pilotes en 2009 à se lancer dans la réalisation, en complément, d'un volet « PAT bois d'œuvre ». Fort de leur expérience, les Communes Forestières l'ont accompagné dans la réalisation cet outil, avec le concours technique de l'ONF 05, du CRPF PACA et de la coopérative Provence Forêt.

Synthèse des résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)

Contexte général

Surfaces forestières

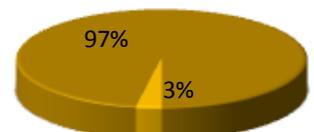


■ Privées ■ Communales ■ Domaniales

Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras :

- 38 communes
- 72 000 ha de forêts

Ressource forestière

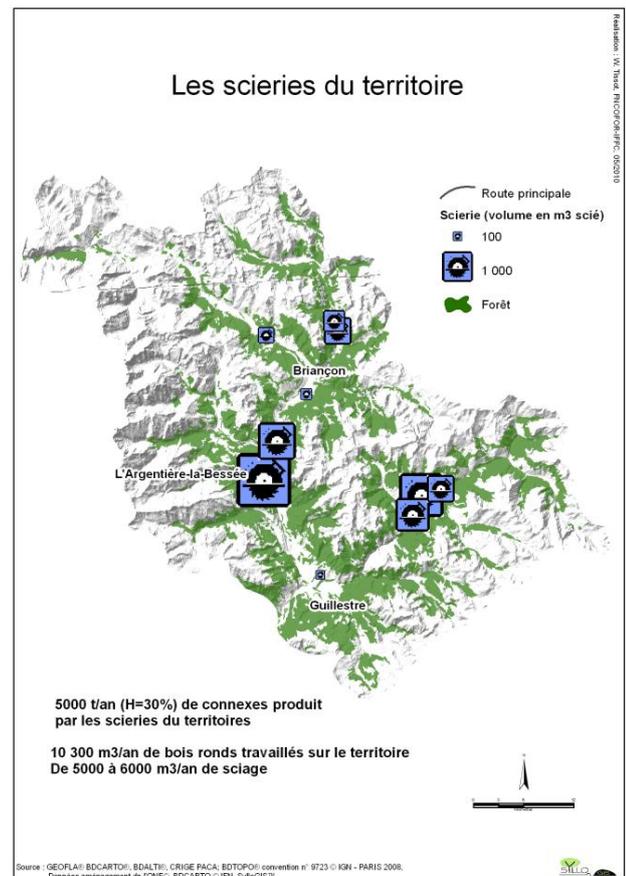
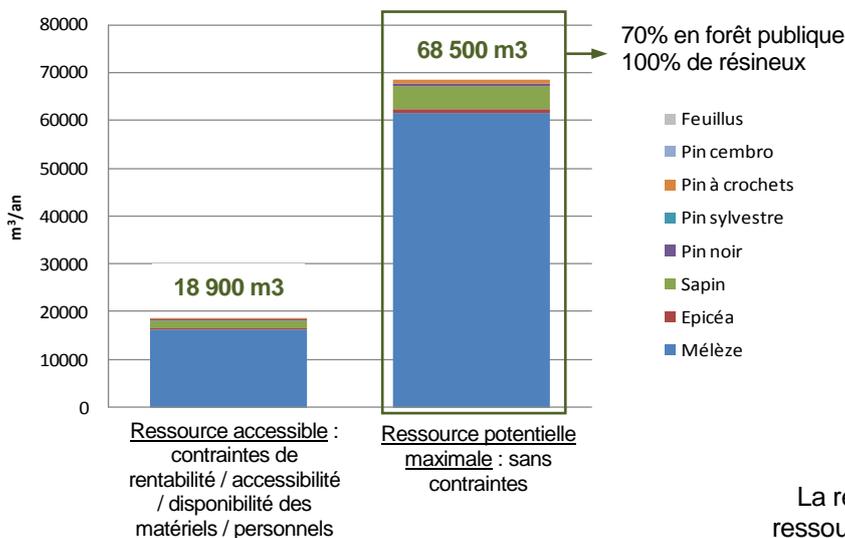


■ Feuillus ■ Résineux

Approvisionnement des scieries du territoire

- 10 scieries sont en activité sur le Pays
- La demande en sciage s'élève à 10 300 m³/an de bois ronds
- Les 3 scieries les plus importantes représentent 65% du volume scié (Davin, Ruffoni, Salvodelli)
- Fournisseurs : exploitants forestiers locaux (90 %)
- Répartition des essences :

Mélèze	54 %
Sapin	24 %
Pin cembro	6 %
Autres pins	7 %
Autres résineux	4 %

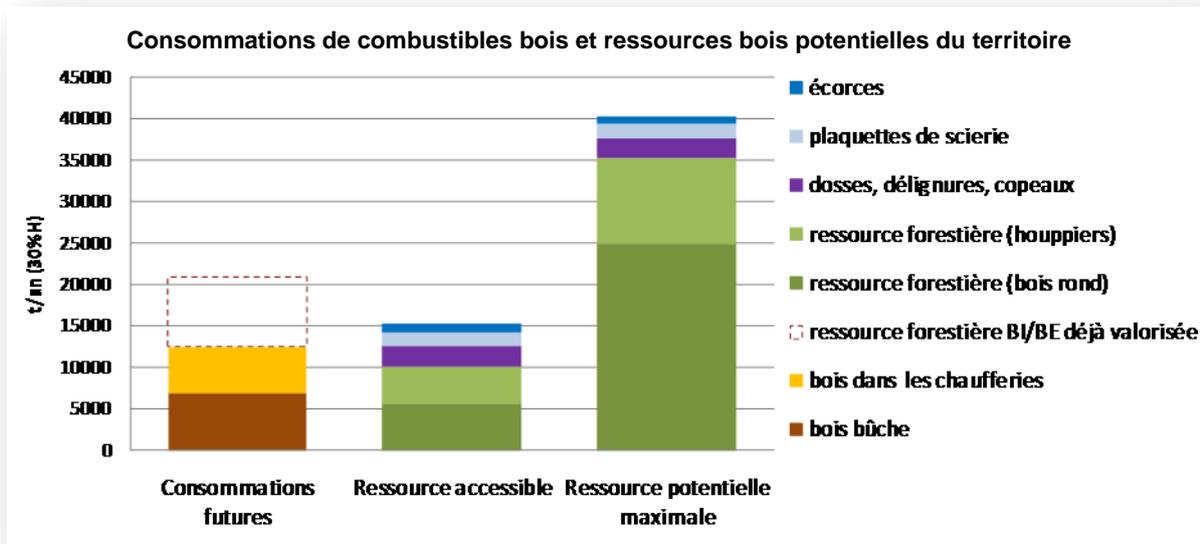


La ressource forestière accessible représente 27% de la ressource forestière maximale utilisable pour le bois d'œuvre

Un besoin de structurer et rendre compétitif le tissu d'entreprises de première transformation pour dynamiser la mobilisation du bois local



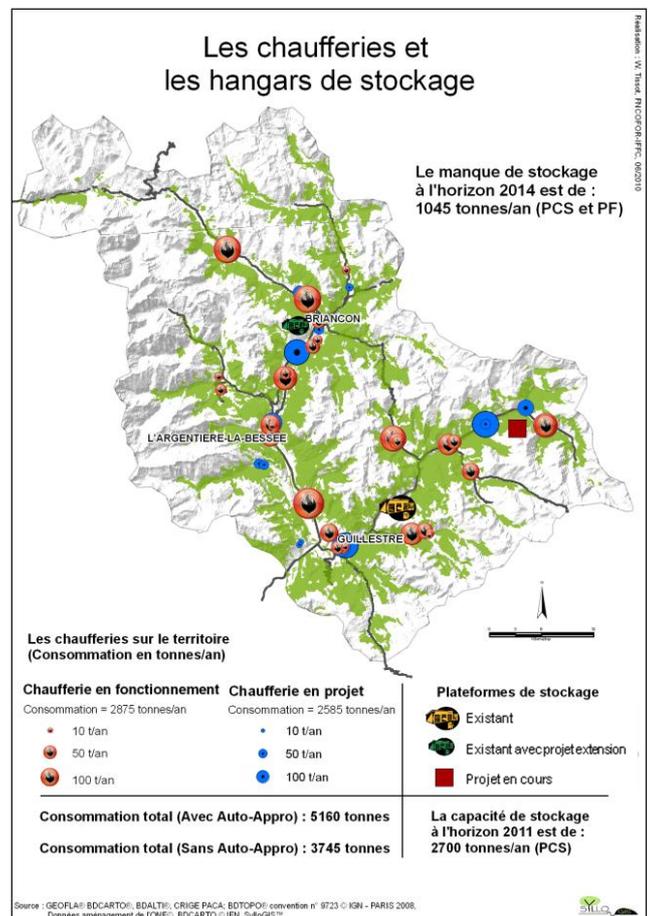
Approvisionnement des chaufferies bois du territoire



La **ressource forestière** utilisable pour l'énergie ou l'industrie est estimée à ~ **35 000 t/an** à l'échelle du territoire du Pays. Elle est composée à **90% d'essences résineuses**.

La **consommation** de bois bûche est estimée à environ 7 000 t/an (14 000 stères/an), la vente « informelle » de proximité restant importante, sachant qu'actuellement 80 % des volumes consommés sont « importés » de l'extérieur du département des Hautes Alpes.

Bien qu'une partie des volumes disponibles soit utilisée par la filière de trituration, la ressource forestière potentiellement disponible se révèle être bien **supérieure aux besoins** en chauffage (collectif / industriel et domestique) actuels ou prévus sur le territoire à moyen terme. A l'horizon 2012-2015 la consommation escomptée des chaufferies installées sur le territoire représentera seulement 16% de la ressource totale en bois énergie pouvant être produite sur le territoire. Il est à noter que l'estimation de la ressource potentielle prend en compte la part de biomasse laissée en forêt (permettant la régénération des sols).

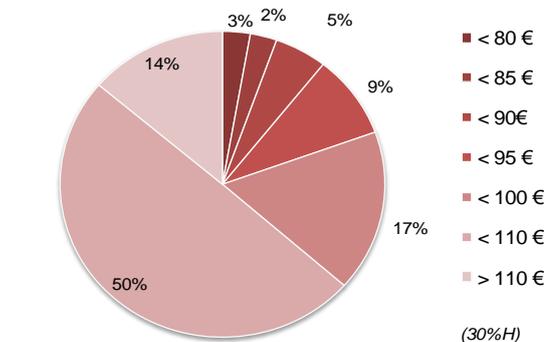
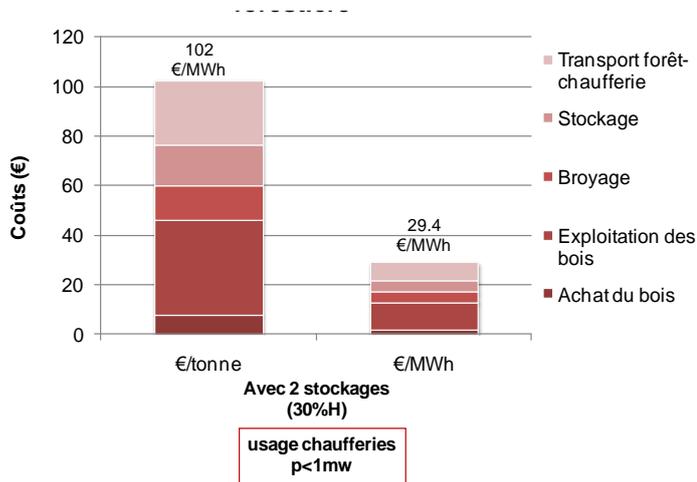


Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras présente un potentiel aujourd'hui non valorisé de produits disponibles pour l'énergie (ou l'industrie du bois) d'environ 28 000 t/an* (à 30% d'humidité).

*extremum prenant en compte l'ensemble de la ressource énergisable, y compris la part non-économiquement exploitable dans les conditions actuelles.



Coûts* de mobilisation de la plaquette forestière (rendu chaufferie)



Ci-dessus, la décomposition du coût moyen de la plaquette forestière pour un scénario avec livraison des plaquettes après rupture de charge (passage par plateforme de stockage).

Ces coûts tiennent compte des contraintes logistiques du territoire et des caractéristiques des chaufferies à approvisionner. Ils sont rapportés à un taux d'humidité donné. Ils s'entendent rendu chaufferie (TTC).

Estimation du **prix moyen de la plaquette : 102 €/t (30%_H), soit ≈ 29.4 €/MWh.**

36 % de la plaquette forestière peuvent être mobilisés à un coût inférieur à 100 €/t (30 %_H).

Le prix des plaquettes forestières s'échelonne de **73 à près de 100 €/t (30%_H)** en fonction des ressources concernées (types de gisements, localisation de la ressource, contraintes d'exploitation et logistique possible).

**ces coûts sont un ordre de grandeur établi sur la base des informations transmises par les partenaires du PAT. Ils ne sont pas un engagement contractuel et peuvent varier selon la configuration de la chaufferie et les éventuelles mutualisations logistiques possibles.*

Equipements, desserte pour le développement des filières bois énergie et bois d'œuvre



Si la totalité du bois énergie provient du territoire et si de nouvelles chaufferies s'y développent, il sera alors nécessaire d'envisager de nouvelle(s) plateforme(s) de stockage (cf carte).



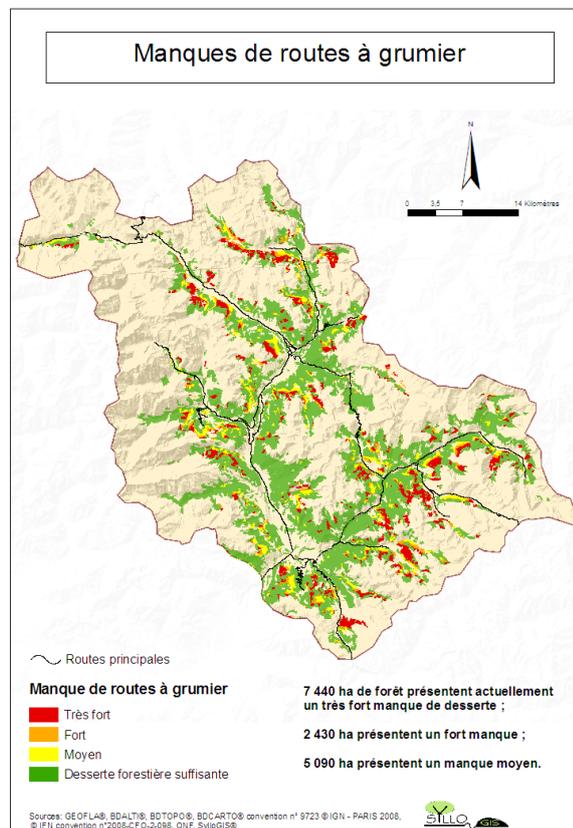
L'amélioration du réseau de desserte permet de réduire les coûts de l'exploitation. Les investissements sont souvent lourds, ils doivent être ciblés sur les zones prioritaires.

7 440 ha ont été identifiés comme très mal desservis.



L'approvisionnement **local** en combustibles bois des chaufferies actuelles et futures du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras (5 500 t/an, dont 25% de plaquettes forestières) correspond à :

- des économies pour les collectivités propriétaires de chaufferies bois ;
- **5 équivalent temps pleins** locaux dans l'ensemble de la filière forêt-bois.
- **7000 tonnes de CO2 évitées.**
- l'entretien du patrimoine forestier local.



VERSION PROVISOIRE – 24/06/2010

Communes Forestières - 13 rue du Général Bertrand 75007 Paris - Tél.: 01 45 67 47 98 - www.fncofor.fr

Fiche n°109

Questions	Réponses apportées par le PAT
1/ Peut-on approvisionner localement les chaufferies ou projets de chaufferies bois du territoire ?	- Oui en continuant à brûler des produits connexes et en développant l'approvisionnement en PF locale (tout en prenant en compte la part de biomasse laissée en forêt (permettant la régénération des sols) ainsi que les zones à enjeux environnementaux)
2/ Le territoire peut-il exporter du bois énergie ?	- Oui mais en allant vers le potentiel aujourd'hui non mobilisé
3/ Comment optimiser les filières locales d'approvisionnement ?	- En développant le recours au câble - En améliorant la desserte - En optimisant la capacité et la localisation des stockages
4/ Où implanter de nouveaux équipements de stockage ?	- 2 bassins d'approvisionnement : Briançon et Guillestre/Queyras - Optimal théorique : un stockage à l'Argentière et un stockage à Château Ville Vieille
5/ Où et comment améliorer la desserte forestière ?	- 7 440 ha à manque de desserte « très fort » - Secteurs à meilleur potentiel (en particulier BO), à enjeux environnementaux non contraignants, à très fort manque de desserte - Amélioration principale = routes à grumiers (augmentation du potentiel câble)
6/ Comment prendre en compte les enjeux environnementaux lors de la production de plaquettes forestières ?	- Respect des préconisations environnementales - Travail complémentaire à mener pour définir les périmètres des secteurs à enjeux à l'issue du PAT - Intégration de ces nouvelles données lors de la révision du PAT
7/ A quel prix mobiliser la plaquette forestière ?	- Coût moyen PF rendue chaufferies : 29.4 €/MWh soit environ 102.5 €/t (30%H) - 13 000 t/an mobilisables à moins de 100 €/t

CONCLUSIONS

Le PAT met en évidence l'existence d'une ressource locale largement à même de satisfaire la demande actuelle et à venir en bois énergie. Cette ressource est de plus mobilisable dans des conditions économiques viables.

Forts de cette connaissance, **les élus du territoire peuvent maintenant mieux étayer leurs choix et définir des ambitions à plus long terme** : développement des chaufferies, amélioration des dessertes forestières, mise en place d'équipements logistiques...

Le projet collectif de développement d'une filière locale suppose également **le partenariat des propriétaires forestiers publics et privés**, partenaires incontournables pour une mobilisation effective des ressources forestières identifiées par le PAT.

Territoire

Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
19, av Beauregard
05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSEE
contact :
Laure GERBE RAYNAUD
Chargée de mission
Tel : 04 92 53 98 61



« 1000 chaufferies » en PACA

Communes forestières PACA
Pavillon du Roi René CD7 - Valabre
13 120 Gardanne
contact :
John PELLIER
Corresp. 1000 chaufferies PACA
Tel : 04.42.65.43.93



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de :



VERSION PROVISOIRE – 24/06/2010

Communes Forestières - 13 rue du Général Bertrand 75007 Paris - Tél.: 01 45 67 47 98 - www.fncofor.fr

Fiche
n°109